



## Extrait du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL du 17 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

<b>Date de Convocation</b>	01/04/2025
<b>Date d'Affichage</b>	01/04/2025
<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>13</b>
Présents	7
<b>Votants</b>	<b>11</b>

### Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUÇ.

### Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,  
Mme Laëtitia SALIOT donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER,  
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,  
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUÇ.

### Absents :

Mr Patrick DEMARQUET

N°063-2025

## Vote du Budget Primitif 2025 – COMMUNE

Après avoir opéré aux ajustements nécessaires en fonction des recettes possibles et sur proposition de la commission finances, Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, présente le budget primitif de la COMMUNE 2025 étudié par la commission finances 8 avril 2025, il s'équilibre de la façon suivante :

### FONCTIONNEMENT

Recettes	<b>1 206 175.48 €</b>
Dépenses	<b>1 206 175.48 €</b>

### INVESTISSEMENT

Recettes	<b>1 308 581.66 €</b>
Dépenses	<b>1 308.581.66 €</b>

Monsieur le Maire indique les principales opérations d'investissement

- Réserves foncières
- Exposition Laignelet Hier et Aujourd'hui
- Révision du PLU
- Sentiers Croix et Calvaires
- Cimetière
- Signalisation
- Opération de Sécurité Avenue du Maine
- Ecole travaux d'équipement
- Aménagement Aire Vélos et Jeux
- Modernisation de l'éclairage public et effacement des réseaux aériens, Résidence Les Coteaux
- Création d'un giratoire et aménagement d'une partie de l'Avenue de Bretagne
- Aménagement de la propriété CLOSSAIS
- Aménagement de la boulangerie-épicerie
- Espace Bien-être et Santé
- Sentier de randonnée à Louedron
- ...

Il précise que l'ensemble des opérations prendront en compte les thématiques liées à l'environnement et à la sécurité des personnes.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- de **VOTER** le budget primitif de la COMMUNE 2025 aux sommes énoncées ci-dessus
- de **CHARGER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à l'exécution du Budget Communal 2025

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

